

AXE 1: Faire de notre programme d'études un avantage compétitif à l'extérieur et un élément de soutien en interne

OBJECTIF 1 : Continuer à offrir un programme de formation en adéquation avec les attentes du monde professionnel

N°	Description de l'action	Degré de priorité (***/**/*)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
1.1.1	Structurer une "veille technologique" en organisant une récolte systématique d'informations sur l'évolution du monde professionnel	**	Direction pédagogique	avr-18	Etre informé des dernières technologies utiles pour le marché de l'emploi Fixer les éventuelles réorientations du programme dispensé à l'EPFC.	FAI 1.1.1
1.1.2	Exploiter les rapports de visite sur les lieux de stage établis par le coordinateur de stage EPFC ainsi que les rapports d'évaluation de stage établis par les maîtres de stage	**	Direction pédagogique	juin-18	Pouvoir identifier les forces et les faiblesses du programme mis en oeuvre au sein du bachelier en informatique.	FAI 1.1.2
1.1.3	Organiser à l'attention des étudiants des conférences dont les thématiques sont axées sur les enjeux de la profession (min 1 conférence/an)	**	Direction pédagogique	janv-18	Sensibiliser les étudiants aux enjeux de leur future profession.	FAI 1.1.3
1.1.4	Concevoir, sur base des besoins identifiés lors de la veille technologique, des unités d'enseignement. (action récurrente)	*	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	si nécessaire, au plus tard en mars de l'année académique courante	Répondre aux besoins de formations identifiés et ce faisant dynamiser la politique de formation continue de l'EPFC.	FAI 1.1.4
1.1.5	Etablir un plan de formations en cours de carrière pour les chargés de cours qui réponde aux besoins spécifiques de la section Bachelier en informatique	**	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	sept-18	Avoir une démarche de formation en cours de carrière cohérente et adaptée pour les chargés de cours.	FAI 1.1.5

OBJECTIF 2 : Renforcer la collaboration entre l'EPFC et les entreprises

1.2.1	Accroître l'offre de stages en multipliant les contacts avec les entreprises	**	Direction pédagogique en collaboration avec les coordinateurs de stage	oct-18	Alimenter la base de données répertoriant les lieux de stage. Pouvoir accroître et diversifier l'offre de stages pour que cette dernière soit représentative du marché de l'emploi.	FAI 1.2.1
-------	--	----	--	--------	--	-----------

1.2.2	Renforcer, dans le cadre de la mise en stage des étudiants, la collaboration avec le MIC (Microsoft Innovation Center Brussels)	**	Direction pédagogique en collaboration avec les coordinateurs de stage	Partenariat initié en oct 2016.	L'asbl MIC a pour mission de "soutenir le développement du secteur IT en région bruxelloise" et par conséquent de favoriser l'éclosion de projets innovants dans le secteur des TIC. En renforçant ce partenariat, l'EPFC rencontre l'une des missions assignées à l'enseignement supérieur, à savoir "assurer des services à la collectivité, notamment par une collaboration avec le monde éducatif, social, économique et culturel". (article 3 du Décret du 31 mars 2004).	FAI 1.2.2
OBJECTIF 3 : Faciliter l'intégration sur le marché de l'emploi						
1.3.1	Solliciter des acteurs du secteur professionnel pour qu'ils s'expriment sur leurs attentes. (1 séance/an)	*	Direction pédagogique	févr-19	Avoir des étudiants conscients des exigences de leur future profession.	FAI 1.3.1
1.3.2	Convier des anciens diplômés pour qu'ils apportent un témoignage tant sur leur trajectoire de formation au sein de l'EPFC que sur leur parcours d'intégration professionnelle (1 séance/an)	*	Direction pédagogique	févr-19	Les étudiants ont une vision plus claire des débouchés professionnels du bachelier informatique. Le parcours des anciens diplômés est valorisé.	FAI 1.3.2
1.3.3	Mettre en place un site "Alumni", point de ralliement des anciens diplômés et pierre angulaire pour tisser un réseau d'entraide et d'échanges.	*	Direction pédagogique	févr-19	Premier pas vers la création d'un futur réseau de diplômés EPFC.	FAI 1.3.3
1.3.4	Organiser une cérémonie de remise de diplômes en y invitant les anciens diplômés et des représentants d'entreprises du secteur	*	Direction pédagogique	oct-19	Créer un sentiment d'appartenance au futur réseau EPFC	FAI 1.3.4
OBJECTIF 4 : Satisfaire aux critères de niveau 6 du cadre européen de référence						
1.4.1	Redéfinir les attentes pour réussir l'épreuve intégrée, l'objectif étant d'aller vers plus d'autonomie de l'étudiant	***	Direction pédagogique en concertation avec l'équipe pédagogique	mai-18	Faire de l'EI le premier pas vers une démarche d'acquisition du niveau 6	FAI 1.4.1

Degré de priorité

*** Priorité haute

** Priorité moyenne

* Priorité basse

AXE 2 : Améliorer la communication interne et externe**OBJECTIF 1 : Améliorer la communication externe**

N°	Description de l'action	Degré de priorité (***/**/*)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
2.1.1	Reformuler les fiches ECTS de façon à mettre en évidence, d'une part, l'appropriation et la mise en oeuvre du programme par l'établissement et, d'autre part, les méthodes pédagogiques privilégiées par ce dernier.	***	Direction pédagogique	avr-18	Les potentiels et futurs étudiants disposent d'informations susceptibles de les orienter dans le choix d'un établissement.	FAI 2.1.1
2.1.2	Améliorer sur le site de l'établissement le descriptif relatif au cursus Bachelier en informatique de gestion	***	Direction pédagogique en collaboration avec le département Communication	avr-18	Les étudiants ont un aperçu clair et précis des débouchés professionnels. Les échecs liés à une mauvaise orientation sont réduits.	FAI 2.1.2
2.1.3	Organiser une journée portes-ouvertes dans l'établissement	*	Directions pédagogiques en collaboration avec le département Communication	mars-19	La visibilité des cursus organisés à l'EPFC est renforcée. Les futurs étudiants peuvent découvrir leur futur cadre d'études.	FAI 2.1.3

OBJECTIF 2 : Faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les chargés de cours						
2.2.1	Inciter les chargés de cours à communiquer sur leurs expériences/bonnes pratiques.	**	Direction pédagogique en collaboration avec le chargé de cours président du CAE de la section.	juin-18	Les bonnes pratiques développées par les chargés de cours sont valorisées et partagées.	FAI 2.2.1
2.2.2	Créer sur la plateforme Moodle un espace collaboratif pour les chargés de cours.	***	Direction pédagogique en collaboration avec le département Informatique	oct-17	Entraide et communication entre chargés de cours favorisées.	FAI 2.2.2
OBJECTIF 3 : Améliorer la transparence et la communication entre les parties prenantes						
2.3.1	Organiser la constitution d'une délégation étudiante	**	Direction pédagogique en collaboration avec la cellule <i>Coordination pédagogique de l'établissement</i>	sept-19	Les besoins des étudiants sont mieux pris en compte au sein des différentes instances décisionnelles de l'établissement.	FAI 2.3.1
2.3.2	Organiser systématiquement des séances d'accueil et d'information pour les nouveaux étudiants inscrits. A partir de sept-17, 2 séances d'accueil/an (rentrée de septembre et rentrée de février)	***	Direction pédagogique	sept-17 Action réalisée	L'intégration des nouveaux étudiants est facilitée.	FAI 2.3.2

AXE 3 : Concevoir et mettre à disposition des outils et supports à l'enseignement**OBJECTIF 1 : Prioriser les besoins du bachelier en informatique**

N°	Description de l'action	Degré de priorité (***/**/*)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
3.1.1	Etablir une liste priorisée des ressources matérielles indispensables pour le bachelier informatique	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	mars-17 action réalisée	Le besoin en ressources matérielles est identifié.	FAI 3.1.1
3.1.2	Budgéter les ressources matérielles et planifier leur mise en oeuvre	***	Direction pédagogique en collaboration avec le département informatique	déc-17	Les dépenses sont budgétées et la mise en œuvre des ressources est planifiée.	FAI 3.1.2
3.1.3	Etablir une liste priorisée des ressources logicielles indispensables pour le bachelier informatique	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	mars-18	Le besoin en ressources logicielles est identifié.	FAI 3.1.3
3.1.4	Budgéter les ressources logicielles et planifier leur mise en œuvre (Récurrence annuelle)	***	Direction pédagogique en collaboration avec le département informatique	avr-18	Les dépenses sont budgétées et la mise en œuvre des ressources est planifiée.	FAI 3.1.4
3.1.5	Définir les besoins en termes de droits d'utilisateur et profils.	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	déc-17	Avoir la liste des besoins en termes de droits d'utilisateur et de profils adaptés.	FAI 3.1.5

OBJECTIF 2 : Répondre aux besoins du bachelier en informatique

3.2.1	Améliorer l'ergonomie et la convivialité de la plateforme en fonction des priorités révélées par l'enquête menée sur l'usage de la plateforme Moodle (cf.action 4.3.1 et 4.3.2)	**	Département informatique	juin-20	Avoir une plateforme Moodle "customisée" sur base des besoins et des attentes de ses usagers	FAI 3.2.1
3.2.2	Mettre en oeuvre les ressources matérielles planifiées (cf action 3.1.1 et 3.1.2)	**	Département informatique	août-18	L'infrastructure matérielle est améliorée.	FAI 3.2.2
3.2.3	Mettre en oeuvre les ressources logicielles planifiées (cf action 3.1.3 et 3.1.4)	**	Département informatique	août-18	L'infrastructure logicielle est améliorée.	FAI 3.2.3
3.2.4	Etendre le réseau WIFI aux locaux alloués aux activités d'enseignement du Bachelier en informatique	***	Département informatique	juin-18	Les étudiants peuvent connecter aisément leurs propres supports mobiles à internet durant les activités d'enseignement.	FAI 3.2.4
3.2.5	Implémentation des droits d'utilisateurs et des profils adaptés	***	Directeur du département informatique	juin-18	Les chargés de cours bénéficient de droits d'utilisateur et de profils adaptés.	FAI 3.2.5

AXE 4 : Promouvoir un environnement et une qualité d'enseignement propices à la réussite

OBJECTIF 1 : Favoriser le bien-être des parties prenantes (chargés de cours, étudiants)

N°	Description de l'action	Degré de priorité (***/**/*)	Responsable(s)	Échéance	Résultat attendu	Fiche action indicateur (référence)
4.1.1	Installer un réseau WIFI dont l'étendue est cantonnée à certaines zones	***	Conseil de direction	Action réalisée en sept 2017	L'espace Etudiants est pourvu d'une connexion internet sans fil	FAI 4.1.1
4.1.2	Créer un espace "Etudiants" comprenant d'une part une zone destinée à l'étude individuelle et, d'autre part, une zone destinée au travail collaboratif	***	Conseil de direction	Action réalisée en sept 2017	L'étude ainsi que le travail collaboratif sont favorisés.	FAI 4.1.2
4.1.3	Mettre à la disposition des chargés de cours un espace commun multifonctionnel (cafétaria, espace de détente, espace de travail)	***	Conseil de direction	Action réalisée en sept 2017	Les interactions entre les chargés de cours et le travail collaboratif sont favorisés.	FAI 4.1.3

OBJECTIF 2 : Evaluer les enseignements par les étudiants (EEE)

4.2.1	Implémenter un processus d'évaluation des enseignements par les étudiants	***	Conseil de direction	juin-20	Le processus d'amélioration des enseignements intègre l'avis des étudiants.	FAI 4.2.1
-------	---	-----	----------------------	---------	---	-----------

OBJECTIF 3 : Evaluer les outils mis à disposition des parties prenantes

4.3.1	Réaliser auprès des étudiants une enquête sur la plateforme pédagogique Moodle afin de mesurer d'une part la fréquence d'utilisation et, d'autre part, recueillir leur avis tant sur les fonctionnalités actuelles que sur les fonctionnalités attendues (lien avec action 3.2.1)	**	Toutes les directions pédagogiques en collaboration avec le département Qualité	juin-19	La fréquence d'utilisation est connue. Les avis des étudiants sont connus pour pouvoir établir un plan de configuration des fonctionnalisés de la plateforme.	FAI 4.3.1
4.3.2	Réaliser auprès des chargés de cours une enquête sur la plateforme pédagogique Moodle afin de mesurer d'une part la fréquence d'utilisation et, d'autre part, recueillir leur avis tant sur les fonctionnalités actuelles que sur les fonctionnalités attendues (lien avec action 3.2.1)	**	Toutes les directions pédagogiques en collaboration avec le département Qualité	juin-18	La fréquence d'utilisation est connue. Les avis des chargés de cours sont connus pour pouvoir établir un plan de configuration des fonctionnalisés de la plateforme.	FAI 4.3.2

OBJECTIF 4 : Accompagner l'étudiant vers la réussite						
4.4.1	Engager un responsable de l'aide à la réussite	***	Conseil de direction	déc-17	Pouvoir définir une stratégie globale d'aide à la réussite. Pouvoir piloter les projets d'aide à la réussite au sein de l'établissement.	FAI 4.4.1
4.4.2	Procéder à une analyse des besoins en termes d'aide à la réussite	***	Responsable de l'aide à la réussite	juin-18	Avoir une liste priorisée des besoins en termes d'aide à la réussite.	FAI 4.4.2
4.4.3	Répondre aux besoins identifiés en planifiant des projets d'aide à la réussite coordonnés et adaptés	***	Responsable de l'aide à la réussite en collaboration avec les directions pédagogiques	juin-18	Des projets d'aide à la réussite coordonnés et adaptés sont mis en oeuvre. Le taux de réussite est en hausse.	FAI 4.4.3
4.4.4	Augmenter le volume d'heures des activités d'enseignement consacrées à l'acquisition des principes d'algorithmique	***	Direction pédagogique en collaboration avec l'équipe pédagogique	sept-17	Le taux d'échec dans cette UE fondamentale est réduit.	FAI 4.4.4